



**HAL**  
open science

# Pour étudier le vocabulaire de Barbey d'Aurevilly avec Hedwig Pinthus

Takeshi Matsumura

► **To cite this version:**

Takeshi Matsumura. Pour étudier le vocabulaire de Barbey d'Aurevilly avec Hedwig Pinthus. FRA-CAS, 2015, 18, pp.1-17. halshs-01182726

**HAL Id: halshs-01182726**

**<https://shs.hal.science/halshs-01182726>**

Submitted on 3 Aug 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# FRACAS

numéro 18

le 31 juillet 2015

Groupe de recherche  
sur la langue et la littérature françaises  
du centre et d'ailleurs  
(Tokyo)

contact : [revuefracas2014@gmail.com](mailto:revuefracas2014@gmail.com)

Pour étudier le vocabulaire de Barbey d'Aurevilly  
avec Hedwig Pinthus

Takeshi MATSUMURA

Dans sa communication sur « Les normandismes de Barbey d'Aurevilly<sup>1</sup> » donnée en 2008 au colloque *Barbey d'Aurevilly en tous genres*, le dialectologue Stéphane Laîné s'est étonné de la rareté des études linguistiques sur l'écrivain. Voici ce qu'il dit comme préambule de son exposé :

Hormis deux articles de *L'Information grammaticale* datant de 1988, année où *L'Ensorcelée* était au programme du CAPES et de l'Agrégation de Lettres modernes, les études consacrées au caractère régional donné à sa langue par Barbey sont quasiment inexistantes. (p. 205)

Les deux articles pédagogiques auxquels il fait allusion sont d'une part une liste des « Termes normands chez Barbey d'Aurevilly<sup>2</sup> » que René Lepelley a établie pour *L'Information grammaticale*, t. 36, 1988, p. 34-36 et de l'autre un article synthétique de Jacques-Philippe Saint-Gérard sur « Les normandismes de Barbey d'Aurevilly : fonction poétique, fonction politique ? », paru dans *L'Information grammaticale*, t. 37, 1988, p. 25-33. N'existe-t-il vraiment pas d'autres études comme le dit le dialectologue ?

En fait, il y en a au moins une, qui mérite d'être connue et exploitée. C'est la thèse intitulée *Die Normandie in Barbey d'Aurevillys Romanen, Briefen und Memoranden* que Hedwig Pinthus a présentée en 1936 à la Friedrich-Schiller-Universität de Jena et qu'elle a publiée l'année suivante (Possneck, Gerold-druck, 1937). Malgré son titre un peu trop vague, elle contient dans sa deuxième partie un glossaire détaillé de plus de 360 régionalismes (p. 63-172), fondé sur une lecture attentive des principales œuvres de l'écrivain et muni de références aux instruments de travail disponibles à l'époque. Même si dans son glossaire l'auteur s'intéresse aussi aux faits phonétiques et syntaxiques, son relevé est loin d'être négligeable pour tous ceux qui s'intéressent au vocabulaire régional de Barbey d'Aurevilly.

<sup>1</sup> Dans *Barbey d'Aurevilly en tous genres. Actes du colloque tenu à l'Université de Caen, Saint-Sauveur-le Vicomte et Valognes (16-18 octobre 2008)* réunis par Brigitte Diaz, Caen, Presses universitaires de Caen, 2011, p. 205-225.

<sup>2</sup> Article repris sous le titre de « Termes "normands" dans *L'Ensorcelée* de Barbey d'Aurevilly » dans René Lepelley, *Mots & parlures du Cotentin et autres lieux de Normandie*, Cherbourg-Octeville, Isoète, 2008, p. 221-226.

Curieusement, ce travail est ignoré non seulement par les dialectologues, mais aussi par les spécialistes de l'écrivain normand. Ses éditeurs comme Jacques Petit<sup>3</sup>, Philippe Berthier<sup>4</sup>, Barbara Dimopoulou<sup>5</sup> s'abstiennent tous de le citer dans leur bibliographie et leurs notes. Ce qui est plus étonnant est que même les lexicographes du français régional le négligent unanimement. Ainsi, la *Bibliographie des régionalismes du français et extraits d'un corpus d'exemples* de Pierre Rézeau<sup>6</sup> le passe sous silence et le *Complément*<sup>7</sup> du *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de Walther von Wartburg<sup>8</sup> n'en fait pas mention non plus. Le résultat en est que le vocabulaire de notre auteur est très peu présent dans les dictionnaires.

Pour voir comment on peut compléter nos instruments de travail, prenons comme exemple le verbe transitif *espérer* au sens d'« attendre ». L'article *espérer* du *Dictionnaire des régionalismes de France* de Pierre Rézeau<sup>9</sup> esquisse l'histoire et la diffusion géographique de cet emploi et mentionne comme auteurs du 19<sup>e</sup> siècle l'ayant utilisé Alphonse Daudet et Guy de Maupassant en se basant sur l'ouvrage de Louis Michel<sup>10</sup> et celui d'Anthony S. G. Butler<sup>11</sup>. Si l'auteur de l'article avait consulté la thèse de Hedwig Pinthus (p. 115), il aurait appris que Barbey d'Aureville avait employé le verbe *espérer* au sens d'« attendre » dans trois passages de *L'Enfermée*, roman paru

<sup>3</sup> Voir Barbey d'Aureville, *Œuvres romanesques complètes*, 2 vol., textes présentés, établis et annotés par Jacques Petit, Paris, Gallimard, 1964-1966, Bibliothèque de la Pléiade ; je désigne cette publication par Petit 1 et 2.

<sup>4</sup> Voir Barbey d'Aureville, *Lettres à Trebutien*, édition présentée par Philippe Berthier, Paris, Bartillat, 2013 (que je désigne par LettresTrB) et *Œuvres romanesques complètes* sous la direction de Pascale Auraix-Jonchière, *Le Chevalier des Touches*, édition par Philippe Berthier, Paris, Champion, 2014.

<sup>5</sup> Voir *Œuvres romanesques complètes* sous la direction de Pascale Auraix-Jonchière, *L'Enfermée*, édition critique par Barbara Dimopoulou, Paris, Champion, 2014. La note 15 de la page 110 se réfère à quatre dictionnaires du normand (Louis-François Du Bois, *Glossaire du patois normand, augmenté des deux tiers, et publié par M. Julien Travers*, Caen, 1856 ; Edélestand et Alfred Duméril, *Dictionnaire du patois normand*, Caen, 1849 ; Henri Moisy, *Dictionnaire de patois normand indiquant particulièrement tous les termes de ce patois en usage dans la région centrale de la Normandie*, Caen, 1887 ; Jean-Paul Bourdon, Alexandre Cournée et Yves Charpentier, *Dictionnaire normand-français*, Paris, 1993) et à l'article cité de René Lepelley mais Hedwig Pinthus y est omise ; on peut regretter aussi que ces références linguistiques ne soient pas reprises dans la bibliographie finale (p. 365-372).

<sup>6</sup> Paris, Klincksieck, 1986.

<sup>7</sup> Voir sa 3<sup>e</sup> édition publiée par Jean-Paul Chauveau, Yan Greub et Christian Seidl, Strasbourg, Éditions de linguistique et de philologie, 2010.

<sup>8</sup> Basel etc., Zbinden etc., 1922-2002, 25 vol. Je désigne ce dictionnaire par FEW.

<sup>9</sup> Bruxelles, Duculot, 2001, p. 415-416. Je désigne ce dictionnaire par DRF.

<sup>10</sup> *Le Langage méridional dans l'œuvre d'Alphonse Daudet*, Paris, D'Artrey, 1961, p. 147. Bien que Louis Michel cite seulement *Numa Roumestan* (1881) et *La Fédor* (1896), cet emploi se trouve aussi dans *Le Petit Chose* (1868) ; voir Alphonse Daudet, *Œuvres*, t. 1, texte établi, présenté et annoté par Roger Ripoll, Paris, Gallimard, 1986, Bibliothèque de la Pléiade, p. 17.

<sup>11</sup> *Les Parlers dialectaux et populaires dans l'œuvre de Guy de Maupassant*, Genève, Droz et Paris, Minard, 1962, p. 52 et 71.

en feuilleton en 1852 et publié en volume en 1855<sup>12</sup>. La 1<sup>re</sup> occurrence est prononcée par la mère Ingou, près d'un lavoir. Voici le contexte :

Tiens ! il y a du monde déjà, si mes vieux yeux ne me trompent pas, – dit la mère Ingou en entrant dans le pré ; – la pierre est prise, et j'allons être obligées d'espérer. (Petit 1, p. 686)

Tandis que cette 1<sup>re</sup> occurrence n'est pas mise en italique, la 2<sup>e</sup> occurrence qui se trouve dans une réplique du pâtre au Hardouey est soulignée par l'auteur :

Que vous êtes donc *tardif*, maître ! et comme les os de votre femme sont devenus mous en vous *espérant* ! (Petit 1, p. 718 ; c'est l'auteur qui souligne)

La 3<sup>e</sup> occurrence du verbe *espérer* se lit dans une narration de Louis Tainnebouy ; là aussi elle est soulignée par l'auteur :

Mais comme la cloche se tut et ne rebougea plus, et qu'il ne pouvait rester là jusqu'au jour pendant que sa femme l'*espérait* au logis, il crut avoir trop levé le coude avec les amis de Lessay, [...]. (Petit 1, p. 737)

Si l'on veut compléter la thèse de Hedwig Pinthus, on pourra relever une autre occurrence, un peu antérieure, du verbe chez Barbey d'Aurevilly. Elle se lit dans *Une vieille maîtresse* (1851). C'est Ryno qui, en parlant de Vellini dans sa lettre à la marquise de Flers, utilise le verbe *espérer* au sens d'« attendre » :

Je la trouvai dans sa cabane, m'espérant, quoique je ne lui eusse pas répondu ; [...]. (Petit 1, p. 518)

Bien que le mot ne soit pas souligné par l'auteur, il me semble qu'il a bien le sens d'« attendre ». Ces attestations pourront être ajoutées au DRF.

Un autre cas qui mérite d'attirer notre attention est l'adjectif *mucre* au sens de « moisi ». Comme nous l'apprend l'article *mucre* du DRF<sup>13</sup> (p. 697), le mot est aussi

<sup>12</sup> Cet emploi a été aussi signalé par René Lepelley dans son article cité (p. 34), mais comme il ne donne pas de références, les lecteurs ne peuvent pas savoir dans quels endroits du roman il se trouve.

<sup>13</sup> La 1<sup>re</sup> attestation du mot y est considérée comme anglo-normande. Ce n'est pas tout à fait exact, car elle est en fait normande ; elle ne provient pas de la version anglo-normande de l'*Évangile de Nicodème*, mais de sa version normande due à André de Coutances (début du 13<sup>e</sup> siècle). Sur la distinction de ces deux versions, voir Frankwalt Möhren, *Dictionnaire étymologique de l'ancien français. Complément*

employé substantivement dans la locution verbale *sentir le mucre* « sentir le moisi », locution qui est attestée dès 1637 en Normandie. Or dans la bibliographie de cet article, le 19<sup>e</sup> siècle n'est représenté que par Guy de Maupassant, toujours d'après l'ouvrage cité d'Anthony S. G. Butler (p. 86). Un coup d'œil sur la thèse de Hedwig Pinthus (p. 143) aurait suffi pour la compléter avec une attestation de la locution dans *Une histoire sans nom* (1882) de Barbey d'Aurevilly. C'est la vieille Agathe qui s'en sert :

À elle seule, Agathe rendit habitable ce vieux château presque délabré, dont elle savait les êtres par cœur et qui lui rappelait sa jeunesse. Elle le laissa sous ses persiennes strictement fermées, mais elle rouvrit les fenêtres par-dessous les persiennes rouillées et noircies par le temps, pour donner un peu d'air aux appartements qui sentaient le *mucre*, disait-elle. Le *mucre*, en patois normand, c'est le moisi qui résulte de l'humidité. (Petit 2, p. 330 ; c'est l'auteur qui souligne)

Ce passage n'a pas échappé à Frédéric Godefroy, qui, comme le rappellent Hedwig Pinthus et Anthony S. G. Butler, le cite comme exemple régional de l'époque moderne dans l'article *mucre* de son *Dictionnaire*<sup>14</sup>. On peut regretter que ni le FEW, t. 16, p. 590b, s.v. *mygla* ni le DRF ne l'ont repris à Godefroy.

Le *Trésor de la langue française* de Paul Imbs<sup>15</sup> ignore également la thèse de Hedwig Pinthus. Ainsi, dans son article *locher*, il cite comme exemples du sens régional « secouer (un arbre) pour en faire tomber les fruits ; faire tomber (les fruits d'un arbre) » la lettre de Gustave Flaubert à sa nièce Caroline, datée du 9 septembre 1873 : « Mon serviteur, hier, a manqué se casser la margoulette en dégringolant du haut d'un noyer où il lochait des cerneaux<sup>16</sup> » et un conte de Guy de Maupassant intitulé *Le vieux*, paru dans *Le Gaulois* du 6 janvier 1884 : « Puisque t'as point d'ouvrage, loche des pommes à cuire, et pis tu feras quatre douzaines de douillons pour ceux qui viendront à l'imunation, vu qu'i faudra se reconforter<sup>17</sup> ». Ces deux citations provenant des auteurs

---

*bibliographique* 2007, Tübingen, Niemeyer, 2007, s.v. AndréCoutP et EvNicAgnP. Le mot a donc été normand dès sa première apparition en français. Cela a été d'ailleurs bien vu par le FEW, t. 16, p. 590b, s.v. *mygla* et confirmé par l'*Anglo-Norman Dictionary* de William Rothwell et al., qui ignore le mot (voir son site internet : <http://www.anglo-norman.net/>).

<sup>14</sup> *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1891-1902, 10 vol. ; l'article se trouve au t. 5, p. 439b.

<sup>15</sup> Paris, CNRS et Gallimard, 1971-1994, 16 vol. On désignera ce dictionnaire par TLF.

<sup>16</sup> Flaubert, *Correspondance*, t. 4, janvier 1869 – décembre 1875, édition établie, présentée et annotée par Jean Bruneau, Paris, Gallimard, 1998, Bibliothèque de la Pléiade, p. 714.

<sup>17</sup> Guy de Maupassant, *Contes normands*, textes choisis, présentés et annotés par Marie-Claire Bancquart, Paris, Librairie Générale Française, 2004, La Pochothèque, p. 487.

nés respectivement à Rouen et à Tourville-sur-Arques semblent confirmer Littré qui, dans l'article *locher* de son *Dictionnaire de la langue française*<sup>18</sup>, affirme que ce sens est particulier à la Haute-Normandie. Or si l'équipe du TLF avait consulté le glossaire de Hedwig Pinthus (p. 133), elle aurait pu citer, comme exemple d'un auteur bas-normand, une occurrence du verbe qui se trouve dans *Un prêtre marié* (roman publié en feuilleton en 1864 et en volume en 1865) de Barbey d'Aurevilly : « Oh ! je te locherai comme un arbre pour te faire parler ! » (Petit 1, p. 1072). L'extension géographique de cet emploi a été bien soulignée par Hedwig Pinthus et confirmée par René Lepelley<sup>19</sup>.

La *Base historique du vocabulaire français*<sup>20</sup> ne tire pas non plus profit de la thèse de Hedwig Pinthus. Prenons comme exemple le verbe transitif *coupoter* au sens d'« interrompre en s'amusant ». Il est absent du TLF, mais il est recueilli dans la BHVF. Or l'occurrence qu'elle cite avec la définition « interrompre » provient du *Théâtre contemporain* (le 14 février 1868, p. 353) de Barbey d'Aurevilly : « Ils ont ri [...] mais toujours de moins fort en moins fort, coupotant, au troisième acte, d'interjections peu flatteuses, leur rire qui se raréfiait de plus en plus [...]. » Si un des nombreux chercheurs qui ont collaboré à la BHVF avait jeté un coup d'œil sur le travail de Hedwig Pinthus (p. 95), il y aurait appris que le verbe a été employé déjà dans *Le Chevalier des Touches* (roman publié en feuilleton en 1863 et en volume en 1864). En effet, à propos de l'horloger Couyart, on lit la phrase suivante :

Il *coupotait* ses phrases des *hem ! hem !* de l'embarras, et les commençait par des *Or donc* impossibles ; ce qui prouvait que les rouages de la mécanique ne donnent pas les habitudes du raisonnement. (Petit 1, p. 846 ; c'est l'auteur qui souligne)

Bien que ni Jacques Petit ni Philippe Berthier<sup>21</sup> n'aient jugé nécessaire de l'annoter, le verbe est très rarement attesté. Hedwig Pinthus n'a pu le trouver dans aucun des dictionnaires consultés. Il a fallu attendre jusqu'en 1944 pour que le FEW, t. 2, p. 871b, s.v. *colaphus* l'enregistre avec une attestation en français et deux attestations dialectales. La première que le FEW traduit par « couper sans soin » est celle qui a été relevée par A. Jourjon dans la *Revue de philologie française et de*

<sup>18</sup> Paris, 1874, 4 vol. L'article *locher* se trouve au t. 2, p. 330c.

<sup>19</sup> Voir ses deux dictionnaires : *Dictionnaire du français régional de Basse-Normandie*, Paris, Bonneton, 1989, p. 94 et *Le Parler de Normandie*, Paris, Bonneton, 2008, p. 109.

<sup>20</sup> Qu'on peut consulter sur son site internet (<http://www.cnrtl.fr/definition/bhvf/>). Je désigne cette base par BHVF.

<sup>21</sup> Voir son édition citée du *Chevalier des Touches*, p. 137.

*littérature* (t. 27, 1913, p. 272) et qui provient d'Eugène Brioux et de Marcel Luguët, *Les Remplaçantes* (Paris, 1902, p. 397) : « C'était sa fureur à cette femme [...] de coupotter à droite et à gauche pour égaliser les arbustes de son jardin. » Les deux attestations dialectales proviennent de Provins (au même sens que dans l'occurrence précédente) et du Havre (au sens de « couper en s'amusant »). Même si le caractère régional du verbe n'est pas clair, on pourra ajouter dans l'article du FEW les deux occurrences de Barbey d'Aurevilly qui l'antidatent.

Comme l'a montré le dernier cas, le FEW n'a pas non plus exploité la thèse de Hedwig Pinthus. On en a des témoignages un peu partout. Par exemple, le substantif masculin *cassetier* au sens d'« étui à aiguilles » est enregistré dans l'article *capsa* du FEW, t. 2, p. 311b. Cependant, on n'y trouve que des attestations dialectales modernes, recueillies toutes en Basse-Normandie : Vire (Calvados), Bessin (Calvados) et Tinchebray (Orne). Le glossaire de Hedwig Pinthus (p. 87) aurait permis à Wartburg de compléter cette courte liste avec une occurrence du mot qu'on lit dans *Un prêtre marié*. C'est Jacques Herpin, fermier du Quesnay, qui parle :

[...] mais ce qui m'a surpris plus que tout, c'est qu'il a tiré de sa poche un *cassetier* plus gros que celui d'une ménagère, et, du *cassetier*, une fiole dans laquelle il y avait quelque chose d'épais comme de l'huile et du rouge comme du sang, [...]. (Petit 1, p. 912 ; c'est l'auteur qui souligne le mot qu'il traduit par « un étui »)

Le FEW néglige Hedwig Pinthus non seulement dans ses premiers volumes mais aussi dans ses volumes plus récents. C'est ce que montre entre autres le traitement du substantif féminin *mielle* au sens de « terre sablonneuse au bord de la mer ». Si l'on consulte l'article *melr* du FEW, t. 16, p. 550a, on constate que ce mot est attesté dès 1549 chez Gouberville, mais qu'ensuite il ne se rencontre que dans des dialectes modernes de la Manche (Cherbourg et La Hague), des îles anglo-normandes (Jersey et Guernesey) ainsi que de Saint-Malo (Îlle-et-Vilaine). Avec Hedwig Pinthus (p. 140), on pourra y ajouter plusieurs occurrences qu'on lit dans *Une vieille maîtresse* et *Le Chevalier des Touches*. De la première œuvre, elle cite deux passages<sup>22</sup> :

Ils racontent que la veille de quelque tempête, – d'un grand malheur inévitable, – un homme dont jamais personne n'a vu le visage, enveloppé dans un manteau brun et monté sur le dos nud d'un cheval noir, à tous crins, parcourt les

<sup>22</sup> Le mot se lit aussi ailleurs ; voir Petit 1, p. 426, 443, etc.

mielles et les rochers, en les emplissant de cris sinistres. (Petit 1, p. 414 ; note de l'auteur : « Nom qu'on donne aux grèves dans le pays. »)

Quand vous êtes couché dans vot'masure, vous n'pouvez guères *savoir* ce qui se passe dans les mielles de Portbail à Carteret. (*Ibid.*, p. 442 ; c'est l'auteur qui souligne)

Le passage contenant le mot dans *Le Chevalier des Touches* est le suivant :

Nous devons revenir à Touffedelys par les Mielles, comme on appelle ces grèves, et en suivant la mer et sa longue ligne sinueuse. (*Ibid.*, p. 859)

Ni Jacques Petit ni Philippe Berthier<sup>23</sup> n'ont jugé nécessaire d'annoter cette occurrence. Si Wartburg avait consulté, avec la thèse d'Erich Poppe sur *Der Wortschatz des Journal du Sieur de Gouberville in seinen Beziehungen zu den heutigen normannischen Mundarten* (Leipzig et Paris, 1936, p. 36), celle de Hedwig Pinthus, il aurait pu ajouter des matériaux qui enrichissent un peu son article *melr*<sup>24</sup>.

La façon dont le FEW, t. 14, p. 369a, s.v. *vi-* traite du verbe intransitif *viper*<sup>25</sup> au sens de « crier d'une façon aiguë » témoigne aussi du peu d'intérêt que Wartburg montre à l'égard de la thèse de Hedwig Pinthus ou plus généralement de Barbey d'Aurevilly. Son article recueille en effet d'une part une attestation du verbe datée du 14<sup>e</sup> siècle et de l'autre plusieurs attestations dialectales modernes, toutes normandes. Cette unique occurrence ancienne provient de l'article *viper* du *Dictionnaire* cité de Godefroy (t. 8, p. 255b), qui l'a tirée de la traduction de *La Légende dorée* par Jean de Vignay<sup>26</sup>. Ce qui est remarquable, c'est que sans se borner à relever une attestation

<sup>23</sup> Voir son édition citée du *Chevalier des Touches*, p. 151.

<sup>24</sup> On peut renvoyer aussi aux deux dictionnaires cités de René Lepelley. Par contre, le mot *mielle* ne se trouve pas chez Du Pineau, voir Jean-Paul Chauveau, *Les Mots bas normans de Gabriel-Joseph Du Pineau (vers 1750)*, Paris, Klincksieck, 1993.

<sup>25</sup> Mot absent du TLF et de la BHVF.

<sup>26</sup> Voir Jacques de Voragine, *La Légende dorée, édition critique dans la révision de 1476 par Jean Batallier, d'après la traduction de Jean de Vignay (1333-1348) de la Legenda aurea (c. 1261-1266)* publiée par Brenda Dunn-Lardeau, Paris, Champion, 1997, p. 230 : « Et si comme le pere disoit telles parolles, les femmes de ces juvenceaulx vindrent qui leur monstrerent leurs filz crians, en vipant : [...]. » Jean de Vignay étant normand, il ne me semble pas exagéré de considérer ce mot comme normandisme dès son apparition, bien que le *Dictionnaire du Moyen Français* de Robert Martin (voir son site internet : <http://www.atilf.fr/dmf/>) ne dise rien sur son caractère régional.

médiévale, Godefroy a attiré notre attention sur la présence du mot chez Barbey d'Aurevilly. Voici ce qu'il dit pour introduire une citation d'*Une vieille maîtresse*<sup>27</sup> :

Un célèbre écrivain du XIX<sup>e</sup> siècle qui, dans ses romans, emploie souvent des termes du Cotentin, a dit :

On a toujours bien un parement de fagot, pas vrai, mère Charline ? dont on peut les régaler, quand elles commencent de *viper* trop fort. (J. Barbey d'Aurevilly, *une Vieille Maîtresse*, 2<sup>e</sup> p., ch. XVIII, Lemerre.)

Le mot *viper* a été bien recueilli par Hedwig Pinthus dans sa thèse (p. 171) et elle n'a pas omis de signaler que Godefroy avait donnée l'attestation de Barbey d'Aurevilly comme exemple moderne du mot régional. Si donc Wartburg avait relu avec un peu plus de soin l'article de Godefroy ou s'il n'avait pas passé sous silence l'existence de la thèse de Hedwig Pinthus, il aurait pu citer dans son article l'occurrence d'*Une vieille maîtresse*.

Le travail de Hedwig Pinthus rend ainsi service pour compléter nos instruments de travail. Et pourtant elle n'est pas parfaite. Son relevé d'occurrences n'étant pas exhaustif, on doit le compléter par une relecture un peu plus attentive de l'ensemble des écrits de Barbey d'Aurevilly.

Comme preuve, on peut citer le substantif féminin *flânière*<sup>28</sup> au sens de « bavarde ». Le mot *flânier*, *flânière* est enregistré dans l'article *flâneur* du TLF comme « substantif synonymique régional de *flâneur*, *euse* » avec une citation de Barbey d'Aurevilly qu'il tire du *Grand Larousse encyclopédique*<sup>29</sup> ou le *Grand Larousse de la langue française*<sup>30</sup> : « Le vent qui n'avait cessé de souffler aux jupes de nos deux flânières. » Cette présentation montre d'une part que l'équipe du TLF a jugé suffisant de qualifier le mot *flânier*, *flânière* de « régional » sans préciser davantage et de l'autre qu'elle s'est contentée de l'information de seconde main et qu'elle n'est pas retournée aux œuvres de l'écrivain normand pour savoir si le passage cité par Larousse s'y trouve vraiment. Si elle avait consulté la thèse de Hedwig Pinthus (p. 120), elle y aurait appris tout de suite que le sens de « bavarde » était particulier à la Normandie. Cependant, les

<sup>27</sup> Le passage cité se lit dans Petit 1, p. 538, avec la note de l'auteur : « Onomatopée de génie. Vibrer n'exprime qu'un son. Mais il y a le sifflement suraigu des colères de la vipère dans *viper*, mot digne de faire une entrée triomphale dans la langue, si la porte n'en était pas si basse et si étroite. »

<sup>28</sup> Il est enregistré dans l'article cité de René Lepelley, p. 35 avec la traduction de « femme qui perd son temps en bavardages ».

<sup>29</sup> Paris, Larousse, 1960-1964, 10 vol. ; l'article *flânier* se trouve au t. 5, p. 48b.

<sup>30</sup> Paris, Larousse, 1971-1978, 6 vol. ; l'article *flânier* se trouve au t. 3, p. 1934a.

deux passages de *L'Ensorcelée* qu'elle cite<sup>31</sup> ne correspondent pas à celui qu'on lit dans le TLF. Pour vérifier celui-ci, il faut retourner au roman ; si on le relit attentivement, on verra que c'est aux pages 657-658 de l'édition Petit qu'on lit la phrase suivante :

Et, après avoir lâché ce flux saccadé de paroles, elle se mit à trotter sous le vent qui la poussait, – un vent sec et froid de Semaine Sainte, – qui n'avait cessé de souffler aux jupes et au mantelet de nos deux flânières et qui emporta leurs propos par-dessus les haies.

Cette phrase a donc été raccourcie par Larousse et, le TLF a repris la version tronquée sans se demander si elle remontait bien à notre auteur.

Un autre cas où l'on peut compléter les citations de Hedwig Pinthus est le substantif masculin *lanfois* ou *lanfais* au sens de « filasse », mot absent du TLF et de la BHVF. Comme exemples de ce normandisme, elle cite d'une part *Le Chevalier des Touches* :

Pour parler à la manière des fileuses cotentinaises : nous avons un *lanfois* plus dur à peigner. (Petit 1, p. 776 ; c'est l'auteur qui souligne)

Et de l'autre, elle cite *Un prêtre marié* :

Il crut qu'un paysan était venu là pour chercher la fileuse demandée dans les fermes, ou lui apporter du *lanfois*, car de voisin ou de voisine il n'y en avait point. (*Ibid.*, p. 1006 ; c'est l'auteur qui souligne le mot qu'il traduit en note : « le chanvre qu'on met sur la quenouille »)

Ces deux attestations peuvent être ajoutées au FEW, t. 5, p. 165a, s.v. *lanificium* auprès du normand *lanfais*, *lanfois*. Mais bien que Hedwig Pinthus n'en fasse pas mention, Barbey d'Aurevilly avait utilisé le mot auparavant dans sa lettre du 18 février 1852 envoyée à Guillaume-Stanislas Trebutien. Voici la phrase qui le contient :

Si la conversation, cette Sirène sans flûte et qui cause au lieu de chanter, et une autre encore plus *entraînante*, ne m'*entraînaient* dans d'irrésistibles loisirs, j'aurais – comme disent nos fileuses – assez de *lanfais sur ma quenouille* pour

---

<sup>31</sup> Ils se lisent dans Petit 1, p. 617 : « ce que lui en avait raconté cette *flânière* de Nônon Cocouan » (c'est l'auteur qui souligne) et p. 686 : « sur cette langue de flânière ».

m'occuper et devenir promptement célèbre. (LettresTrB, p. 508 ; c'est l'auteur qui souligne)

Cette occurrence de 1852 méritera d'être ajoutée à la thèse de Hedwig Pinthus comme à l'article du FEW.

Le répertoire de régionalismes établi par Hedwig Pinthus a aussi besoin d'être élargi avec un examen attentif de l'ensemble des écrits de Barbey d'Aurevilly. Ainsi, le substantif féminin *cousette* au sens de « jeune couturière peu au courant de son métier » sera digne d'y être rangé. Certes, le mot est enregistré<sup>32</sup> dans le TLF sans marque particulière, mais avant d'entrer en français, son extension géographique était assez limitée. C'est ce que nous apprend l'article *consuere* du FEW, t. 2, p. 1090a qui indique que le substantif *cousette* a été d'abord recueilli à Louviers (Eure), à Lisieux (Calvados) et à Avranches (Manche).

D'ailleurs, le TLF lui-même dit dans sa partie diachronique que le mot a été attesté pour la première fois « avant 1876 » par Barbey d'Aurevilly. Son information s'appuie sur le *Dictionnaire des dictionnaires* de Paul Guérin (Paris, 1886), qui dans son article *cousette* (t. 3, p. 486a), qualifie le mot de néologisme en citant *Les Ridicules du temps* (1883) de notre auteur :

Les modistes, expression de nos mœurs pour le moins autant que la littérature, ne sont pas des artistes, mais des cousettes. (p. 227)

Comme cette phrase se lit dans le chapitre « Les Petits ventres » daté du 31 mars 1867, la datation du TLF dont on peut se demander sur quoi elle se fondait devra être modifiée.

Pour amender l'article *cousette* du TLF, il ne suffit du reste pas de corriger la date attribuée à la citation des *Ridicules du temps*. Car on trouve au moins une occurrence antérieure du mot chez Barbey d'Aurevilly. Elle se trouve dans la lettre qu'il a adressée à Trebutien le 3 janvier 1853. C'est en parlant de Louise Trolley, amie de Trebutien, qu'il a recours au mot dont le caractère local devait lui sembler convenir tout à fait au contexte :

Mais prude grandiose, Junon ne peut pas l'être à la manière des *cousettes* de la rue de *l'Oratoire*. (LettresTrB, p. 552 ; c'est l'auteur qui souligne)

---

<sup>32</sup> Il n'est pas dans la BHVF.

On peut remarquer que le mot est ici souligné par Barbey d'Aurevilly sans doute parce qu'il ne le considérait pas comme français standard. Cette insistance typographique se retrouve même plus tard, lorsqu'il utilise le substantif dans *Le Rideau cramoisi* des *Diaboliques* (1874). C'est Louis de Meung qui parle au vicomte de Brassard :

Prends pour maîtresse une petite *cousette* de la ville, et ne pense plus à cette sacrée fille-là ! (Petit 2, p. 40 ; c'est l'auteur qui souligne)

Si l'on suit l'éditeur qui propose d'identifier la ville avec Valognes, l'emploi du mot régional devait s'imposer au romancier ; ce n'est pas par hasard qu'il l'a souligné.

Comme un autre régionalisme absent de la thèse de Hedwig Pinthus, examinons le substantif féminin pluriel *caliborgnettes* ou *calliborgnettes* au sens de « lunettes ». Il se lit au moins trois fois dans la correspondance de Barbey d'Aurevilly. La première occurrence se lit dans sa lettre à Trebutien des 13-14 décembre 1855. En relisant les épreuves de la notice sur Eugénie de Guérin, notre auteur propose à son ami plusieurs corrections, qu'il considère pourtant comme superflues. C'est dans ce contexte qu'il utilise le mot :

Voilà tout ! Avec vos *calliborgnettes* d'ami vous auriez fait cela sans moi, et avec vous et quand il s'agit d'Eugénie, comment pourrais-je être inquiet. (LettresTrB, p. 964 ; c'est l'auteur qui souligne)

La deuxième et la troisième occurrences se trouvent dans les lettres que de Valognes il a écrites à Léon Bloy, et toutes les deux concernent la correction d'un texte. D'une part, dans sa lettre du 11 septembre 1875, Barbey d'Aurevilly demande à son destinataire de relire avec attention l'article sur Diderot qu'il vient de lui envoyer :

Voilà tout, mettez vos *caliborgnettes*, comme on dit ici, vous et Georges Landry, et pouillez-moi mon article. Tuez mes fautes, Caramba ! comme vous tueriez des morpions<sup>33</sup>.

---

<sup>33</sup> Barbey d'Aurevilly, *Correspondance générale VII (1866-1875)*, éditée sous la direction de Philippe Berthier et Andrée Hirschi, Paris, Les Belles-Lettres, 1987, p. 292 ; c'est l'auteur qui souligne.

D'autre part, en parlant de l'article sur « Le Comte de Fersen et la Cour de France » qui paraîtra dans le *Constitutionnel* du 28 octobre 1878, il s'adresse ainsi à Léon Bloy le 24 octobre 1878 :

L'article est bâclé, – et part, – et arrivera demain, et samedi matin pourra passer sous vos *caliborgnettes*, ô Léon Bloy, dit LE NOIR<sup>34</sup> !

Le mot étant absent du TLF et de la BHVF, les lecteurs auraient besoin d'une petite note explicative. Il est certes enregistré dans l'article *caliborgne ou caliborgnon* du *Supplément* de Littré (Paris, 1877, p. 59b) comme terme normand signifiant « lunettes ». Mais pour plus de précisions, il faut consulter le FEW, t. 1, p. 570b, s.v. *brunna* qui, tout en l'enregistrant, le localise à Valognes. La source du FEW est soit le *Glossaire* de Du Bois, p. 63 : « Caliborgnettes : lunettes. Valognes », soit le *Dictionnaire* de Duméril, p. 56 : « Caliborgnettes, s.f.pl. (arr. de Valognes) Lunettes ». Si, comme le disent ces dictionnaires, le mot n'est ainsi attesté qu'à Valognes, son emploi chez Barbey d'Aurevilly mérite d'être relevé comme un témoignage précieux d'un écrivain si lié à cette ville.

Bien que trop négligé par les lexicographes, ce n'est pas que pour ses régionalismes que le vocabulaire de notre auteur est remarquable. On peut y trouver de nombreuses attestations précoces, qu'on n'a pas suffisamment prises en considération jusqu'ici. Prenons comme exemple le substantif féminin *geignerie* au sens de « lamentation sur un ton geignard ». Dans son ouvrage sur *La phrase et le vocabulaire de J.-K. Huysmans. Contribution à l'histoire de la langue française pendant le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle* (Paris, 1938, p. 225), Marcel Cressot a signalé que le mot *geignerie* se lisait dans *Marthe* (1876) de Huysmans : « Marthe ne mentira pas, maintenant qu'elle n'aura plus l'occasion de simuler les geigneries du parfait amour, [...] » (p. 80). Cette information est ensuite passée dans le FEW, t. 4, p. 92a, s.v. *gemere* et dans le TLF, s.v. *geignerie* qui tous deux donnent Huysmans comme 1<sup>re</sup> attestation, tandis que le mot est absent de la BHVF. Or le mot est attesté plus tôt chez Barbey d'Aurevilly. Il se trouve dans sa lettre à Trebutien du 27 avril 1854. Il y est question de son inspiration poétique qui est, pour notre auteur, aussi capricieuse que Louise Trolley, amie de son destinataire :

---

<sup>34</sup> Barbey d'Aurevilly, *Correspondance générale VIII (1876-1881)*, éditée sous la direction de Philippe Berthier et Andrée Hirschi, Paris, Les Belles-Lettres, 1988, p. 175 ; c'est l'auteur qui souligne.

[...] et j'attends toujours le moment où elle [= son inspiration] aura fini sa geignerie et où je pourrai être le maître de la *garse* indomptée, de cette *Titane* de mon esprit ! (LettresTrB, p. 693 ; c'est l'auteur qui souligne)

Ainsi, l'on a ici une occurrence qui antedate nos instruments de travail et l'on peut regretter que l'éditeur n'ait pas souligné son importance historique. Si pourtant on cherche un peu plus, on en trouve une attestation plus ancienne dans la quatrième partie des *Mystères de Paris* d'Eugène Sue (1842) :

Ah ! quelle scie ! voilà les geigneries qui recommencent ; c'est à vous faire suer en plein hiver, ma parole d'honneur ! dit brutalement le recors<sup>35</sup>.

Jusqu'à plus ample informé, cette occurrence de 1842 constitue la 1<sup>re</sup> attestation du mot *geignerie*.

Un autre cas qui mérite d'attirer notre attention est le substantif masculin *bas-bleuisme* au sens de « pédanterie ridicule de femmes de lettres sans talent ». Le FEW, t. 18, p. 28a, s.v. *blue-stocking* enregistre le mot avec datation de « Delvau 1867<sup>36</sup> – *Nouveau Larousse Universel* 1948 », tandis que le TLF, s.v. *bas-bleu* cite le substantif *bas-bleuisme* avec un exemple de Barbey d'Aurevilly d'après le *Dictionnaire des mots sauvages* de Maurice Rheims (Paris, Larousse, 1969) et qu'il donne comme 1<sup>re</sup> date Delvau 1867 comme le fait le FEW<sup>37</sup>. Or si l'on consulte le *Dictionnaire* cité d'Alfred Delvau, on a la définition suivante du mot :

BAS-BLEUISME, s.m. Maladie littéraire spéciale aux femmes qui ont aimé et qui veulent le faire savoir à tout le monde.

Le mot a été créé récemment par M. Barbey d'Aurevilly. (p. 32)

La 1<sup>re</sup> attestation devra donc être cherchée chez notre auteur. Est-ce le passage cité par Maurice Rheims ? En se référant à *La Plume*, t. 35, p. 173, ce dernier cite la phrase suivante :

<sup>35</sup> Eugène Sue, *Les Mystères de Paris*, ouvrage publié sous la direction de Judith Lyon-Caen, Paris, Gallimard, 2009, collection Quarto, p. 420.

<sup>36</sup> Il s'agit d'Alfred Delvau, *Dictionnaire de la langue verte, argots parisiens comparés. Deuxième édition entièrement refondue et considérablement augmentée*, Paris, Dentu, 1867. La description de « Delv 1866 » et de « Delv 1867 » dans la 3<sup>e</sup> édition du *Complément* du FEW, p. 201b n'est pas très heureuse.

<sup>37</sup> Le mot est absent de la BHVF et du *Dictionnaire des anglicismes* de Manfred Höfler (Paris, Larousse, 1982).

Plus il y a de talent dans une femme, quand par rareté il y en a, moins il y a de bas-bleuisme.

Cette phrase est en fait tirée de la lettre que Barbey d'Aurevilly a adressée à Charles Buet, le 10 novembre 1877. Voici le contexte, un peu plus large :

Mon livre n'est pas seulement de la critique. C'est une thèse dont chaque chapitre fait la preuve. La thèse, la voici. C'est que *plus* il y a de talent dans une femme, quand *par rareté il y en a*, moins il y a de bas-bleuisme ; et quand il y a bas-bleuisme, il y a tache dans le talent, – et cela toujours<sup>38</sup> !

Puisque cette lettre est postérieure à la publication en 1867 de la 2<sup>e</sup> édition du *Dictionnaire* d'Alfred Delvau, celui-ci ne peut pas s'y référer comme 1<sup>re</sup> occurrence du mot. Si l'on se tourne vers Raymond Arveiller, dans un de ses comptes rendus paru dans *Le Français moderne* (t. 30, 1962, p. 145) il signale qu'Alfred Delvau se réfère à un article de Barbey d'Aurevilly paru dans *Le Nain jaune* du 7 février 1866, dans lequel il se posait la question : « Le Bas-bleuisme allait-il naître ? » (p. 3). Sans doute Raymond Arveiller a raison. Cependant, notre auteur a utilisé le mot une dizaine d'années plus tôt ; on lit en effet dans sa lettre à Trebutien du 7 octobre 1855 la phrase suivante :

Le bon de ces lettres, c'est qu'elles me seront un prétexte pour *giffler* le *bas-bleuisme* contemporain, dans cette Notice, et vergeter le jupon de cette affreuse *Sand* que voilà aussi bête et aussi bucolique que Carnot. (LettresTrB, p. 923 ; c'est l'auteur qui souligne)

Voilà, jusqu'à nouvel ordre, une 1<sup>re</sup> attestation du mot *bas-bleuisme* inventé par Barbey d'Aurevilly. Pour être plus précis, on peut remarquer qu'avant de recourir au mot *bas-bleuisme*, il utilisait souvent le mot *bleuisme*, qui manque à nos instruments de travail. Dans sa correspondance avec Trebutien, il l'a employé au moins quatre fois. La 1<sup>re</sup> occurrence apparaît dans sa lettre du 11 mai 1846 :

Mais c'est une excellente créature, spirituelle, de bon sens, littéraire sans pédantisme et sans *bleuisme*, [...] (*Ibid.*, p. 251 ; c'est l'auteur qui souligne)

Voici la 2<sup>e</sup> occurrence, qu'on lit dans sa lettre du 2 janvier 1855 :

---

<sup>38</sup> *Correspondance générale VIII, op. cit.*, p. 115 ; c'est l'auteur qui souligne.

Le *bleuisme* de Mme de Beauchamp explique tout. (*Ibid.*, p. 791 ; c'est l'auteur qui souligne)

La 3<sup>e</sup> occurrence se trouve dans sa lettre du 15 avril 1855 :

Vous m'avez dit un jour que je vous avais surpris par les variations que j'avais exécutées dans mes lettres sur le *bleuisme* de la Dame. (*Ibid.*, p. 837 ; c'est l'auteur qui souligne)

Même après l'apparition du mot *bas-bleuisme* qu'on a vue dans sa lettre du 7 octobre 1855, Barbey d'Aurevilly continue à employer le mot *bleuisme*. En voici une attestation, datée du 2 août 1856 :

La société qu'il reçoit est d'un bourgeois de tous les diables et teintée de *bleuisme*, *quod horresco* entre toutes les horreurs humaines ! (*Ibid.*, p. 1123 ; c'est l'auteur qui souligne)

Ainsi, le *bleuisme* et le *bas-bleuisme* étaient confondues sous la plume de notre auteur. Toutes les occurrences mériteront d'être ajoutées à nos instruments de travail.

Avant de terminer, rappelons-nous que Barbey d'Aurevilly brille également avec ses néologismes. Comme preuve, je citerai le mot composé *porte-souquenille* au sens de « celui qui porte un vêtement usé ou sale », car il a échappé au dépouillement de Mechtild Bierbach, *Die Verbindung von Verbal- und Nominalelement im Französischen* (Tübingen, Gunter Narr, 1982). Il est employé par Barbey d'Aurevilly dans sa lettre à Trebutien du 3 mai 1853. Voici le contexte où il est encore question de Louise Trolley :

[...] je suis persuadé, si elle a quelque goût sot ou dépravé pour ce porte-souquenille d'Université, qu'on dissoudrait très bien ce goût avec l'acide du ridicule. (*Ibid.*, p. 580)

Ce mot est absent du TLF comme de la BHVF et il est à ranger dans l'article *portare* du FEW, t. 9, p. 215a.

Par ailleurs, comme hapax déonomastique absent du TLF, de la BHVF et du FEW, notre auteur utilise souvent dans ses lettres à Trebutien le substantif féminin *ménalquerie* au sens d'« étourderie, distraction ». Le mot qu'il a fabriqué à partir du

nom de Ménélaque dont les « faits de distractions » ont été réunis par La Bruyère<sup>39</sup>, apparaît à plusieurs reprises dans ses lettres. Ainsi, dans sa lettre du 20 juillet 1854, on lit le passage suivant :

J'ai lu [...] les *Memoranda* que vous avez copiés et que je trouve beaux à travers cette *charmeresse* d'écriture. Il y a très peu de *ménélaqueries* et une entente adorable de ma pensée jusque dans les moindres traits de plume, qui ont tous des significations que vous avez vues. (LettresTrB, p. 721 ; c'est l'auteur qui souligne)

Les étourderies dont il s'agit sont celles qui se glissent, malgré tous les soins, dans la copie que Trebutien effectue méticuleusement pour son ami. Un contexte similaire pousse notre auteur à utiliser ce mot dans sa lettre du 27 mars 1855 :

J'ai trouvé votre copie de *Guérin* fort belle d'écriture et magnifique de papier. Quant aux *Ménélaqueries*... je crois, le diable m'emporte, que vous avez la coquetterie de vos distractions. (*Ibid.*, p. 825 ; c'est l'auteur qui souligne)

Ailleurs, en parlant d'une enveloppe où il a oublié de mettre sa lettre pour son ami, Barbey d'Aurevilly lui demande d'excuser la bêtise qu'il a faite. C'est ce qu'on lit dans sa lettre du 10 avril 1856 :

Le Pli sans lettre à vous (vous serez-vous douté de quelque nouvelle ménélaquerie ? Je deviens réellement votre maître en distraction, mon cher Trebutien), le pli sans lettre, vous ne l'ouvrirez que dimanche, quoiqu'il vous arrive samedi soir, conjurera-t-il votre ennui par ce qu'il renferme ? (*Ibid.*, p. 1057)

Peut-être trop troublé en découvrant sur sa table la lettre qu'il devait mettre sous enveloppe, notre auteur a omis de souligner le mot *ménélaquerie* comme il le faisait d'habitude<sup>40</sup>.

---

<sup>39</sup> Voir La Bruyère, *Les Caractères de Théophraste traduits du grec avec Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*, texte établi, avec introduction, notes, relevé de variantes, glossaire et index par Robert Garapon, Paris, Garnier Frères, 1962, p. 298-305.

<sup>40</sup> Pour d'autres occurrences qu'on trouve au cours de l'année 1856, voir la lettre du 3 mars, LettresTrB, p. 1020 ; celle du 10 avril, *ibid.*, p. 1052 et 1057 ; celle du 17 avril, *ibid.*, p. 1062 ; celle du 18 avril, *ibid.*, p. 1065 ; celle du 23 avril, *ibid.*, p. 1066 ; celle du 29 novembre, *ibid.*, p. 1155.

En partant de ce mot *ménalquerie*, Barbey d'Aurevilly utilise aussi (mais moins souvent) le verbe intransitif *ménalquiser* au sens de « faire une étourderie ». Ainsi, dans sa lettre à Trebutien du 27 novembre 1856, on lit la phrase suivante :

Mais sans doute préoccupé de quelque beauté, soit en peinture, soit au naturel, il *ménalquise* comme vous, mon cher Trebutien, et oublie de me donner son adresse. (*Ibid.*, p. 1152 ; c'est l'auteur qui souligne)

Ce verbe est également absent du TLF, de la BHVF et du FEW.

Si, avec la thèse de Hedwig Pinthus comme point de départ, on lit ou relit avec un peu d'attention l'ensemble des écrits de Barbey d'Aurevilly, on aura une moisson très riche de mots régionaux, d'attestations charnières, de néologismes ou d'hapax. Son vocabulaire méritera d'être réexaminé de près. Puisqu'un Chateaubriand<sup>41</sup>, un Flaubert<sup>42</sup>, un Goncourt<sup>43</sup>, un Gautier<sup>44</sup>, un Daudet<sup>45</sup> ou un Maupassant<sup>46</sup> ont fait l'objet de travaux utiles, pourquoi personne ne s'attaque-t-il à cette tâche ? Puisqu'on dispose du glossaire de Hedwig Pinthus et qu'on peut se servir des instruments de travail comme le FEW, le TLF ou la BHVF, on n'aura pas besoin d'avoir peur de s'aventurer dans un pays tout à fait inconnu.

---

<sup>41</sup> Voir Jean-Maurice Gautier, *Le Style des Mémoires d'Outre-tombe de Chateaubriand*, nouvelle édition, Genève, Droz, 1964.

<sup>42</sup> Voir Charlotte Hoffmann, *Der Briefstil Flauberts in den Jahren 1830 bis 1862*, Dresden, 1941 ; Margrit Klingler, *Beitrag zur Kenntnis des familiären, populären und vulgären Wortschatzes in den Briefen Gustave Flauberts*, Frauenfeld, 1942.

<sup>43</sup> Voir Max Fuchs, *Lexique du Journal des Goncourt. Contribution à l'Histoire de la langue française pendant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Cornély, 1912.

<sup>44</sup> Voir Georges Matoré, *Le vocabulaire et la société sous Louis-Philippe*, Paris et Lille, Droz, 1951.

<sup>45</sup> Voir Mary Burns, *La Langue d'Alphonse Daudet*, Paris, Jouve, 1916 ; Ivan Pauli, *Contribution à l'étude du vocabulaire d'Alphonse Daudet*, Lund, Gleerup et Leipzig, Harrassowitz, 1921 ; Louis Michel, *Le Langage méridional dans l'œuvre d'Alphonse Daudet*, op. cit.

<sup>46</sup> Voir l'ouvrage cité d'Anthony S. G. Butler.